

<u>Résultats des Votes</u> <u>Assemblée Générale du 10 Avril 2021</u>

Suffrages exprimés: 102 votants pour 2305 voix exprimées

Résolution 1

Approuvez-vous les comptes annuels de l'exercice 2018/2019 clos le 30 juin 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports ?

OUI	2294	NON	0	ABSTENTION	11

Résolution 2

Approuvez-vous les comptes annuels de l'exercice 2019/2020 clos le 30 juin 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans les rapports ?

OUI	2294	NON	0	ABSTENTION	11
	_	_	-		

Résolution 3

Donnez-vous quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2018/2019 et 2019/2020 ?

OUI	2247	NON	0	ABSTENTION	58

Résolution 4

Approuvez-vous l'affectation des résultats des exercices 2018/2019, + 29 324 € (excédent) au compte de réserves « fonctionnement général » et − 63 079 € (déficit) au compte « dégâts de grand gibier » de la Fédération ?

OUI	2226	NON	78	ABSTENTION	1
-----	------	-----	----	------------	---

Résolution 5

Approuvez-vous l'affectation des résultats des exercices 2019/2020, + 83 288€ € au compte de réserves « fonctionnement général » et + 93 780 € au compte « dégâts de grand gibier » de la Fédération ?

OUI	2292	NON	13	ABSTENTION	0
-----	------	-----	----	------------	---

Résolution 6

Approuvez-vous le budget prévisionnel (compte général, dégât et écocontribution) pour l'exercice 2021/2022 caractérisé par un total de produits de 2 840 929 € et un total de charges de 2 840 929 €.

OUI 2288 NON 0 ABSTENTION 17

Résolution 7

Approuvez-vous le prix de la cotisation fédérale (timbre chasseur) à 79 €?

|--|



Résolution 8

Approuvez-vous le prix des timbres fédéraux temporaires aux montants suivants ?

- 40 € pour le fédéral temporaire 9 jours
- 20 € pour le fédéral temporaire 3 jours.

OUI	2261	NON	13	ABSTENTION	31

Résolution 9

Approuvez-vous la cotisation d'affiliation des territoires de chasse selon les modalités suivantes ?

- une part fixe (timbre fédéral) 79 €
- une part proportionnelle à l'hectare (0,55 €)

OUI 2107 NON 166 ABSTENTION 32

Résolution 10

Approuvez-vous le montant de l'abonnement annuel au journal Le Chasseur jurassien au prix de 10€?

OUI	2249	NON	55	ABSTENTION	1

Résolution 11

Approuvez-vous le montant des « contributions » prévues à l'article L. 426-5 du Code de l'environnement pour financer l'indemnisation des dégâts de grand gibier selon les modalités suivantes ? :

- chevreuil / chamois / sika / daim / mouflon : 22 €
- cerf: 200 € ou 100 € selon la catégorie
- lièvre:1€

OUI	2297	NON	4	ABSTENTION	4
	_	_			

Résolution 12

Approuvez-vous le montant de la « contribution » prévue à l'article L. 426-5 du Code de l'environnement pour financer l'indemnisation des dégâts de grand gibier selon la modalité suivante :

- Bracelet de transport obligatoire pour le sanglier : 22 €

OUI 2271 NON 33 ABSTENTION 1

Résolution 13

Approuvez-vous la modalité de « participation » des territoires de chasse prévue à l'article L. 426-5 du Code de l'environnement pour financer l'indemnisation des dégâts de grand gibier, selon la répartition suivante :

- Une contribution hectare de base à 0,42 €/ha pondéré (5 ha de plaine = 1 ha de bois), représentant 15,09 % du budget global de fonctionnement du compte dégât.
- Une contribution hectare dégâts supplémentaires variable selon les unités de gestion grand gibier, soit 26,22 % du budget global
- Une contribution hectare dégâts territoire de chasse sur les communes, représentant 16,2 % du budget global. Le reste du budget étant financé par les bracelets Plan de chasse et le bracelet de transport Sanglier.

OUI	2171	NON	131	ABSTENTION	3